

Primaire de la droite et du centre QUEL CANDIDAT POUR L'ÉCOLE ?



Alain Juppé
71 ans
Ancien Premier ministre



François Fillon
62 ans
Ancien Premier ministre
Ancien ministre de l'Éducation

Transmission des fondamentaux



Concentration des moyens sur la maternelle et le CP, pour réduire le nombre d'élèves par classe. Formation des enseignants aux mécanismes d'apprentissage linguistique. Évaluation continue des apprentissages, raccourcissement des vacances d'été.



Scolarité obligatoire dès l'âge de 5 ans pour consacrer une année supplémentaire à l'apprentissage de la lecture. Suppression de l'interdiction des devoirs après la classe. En primaire, 3/4 du temps d'enseignement sur les fondamentaux. Allongement du temps scolaire par le report des examens en juillet.

Restauration de l'autorité



Instauration d'un rendez-vous semestriel avec les familles. Système de contravention immédiate en cas de trafic de stupéfiants. Conditionnement des aides et allocations au respect des règles.



Rétablissement de la note de vie scolaire, application effective des sanctions disciplinaires, renforcement de la transmission des valeurs notamment par le sport, port d'une tenue unique, création d'établissements spécialisés pour les élèves perturbateurs.

Autonomie et responsabilisation des établissements



Création de conseils éducatifs d'établissements, définissant notamment l'emploi de la dotation horaire globale, et liés par un contrat d'objectifs avec le rectorat. développement des postes à profil.



Création d'un vrai statut de directeur d'école en primaire, liberté de recrutement des enseignants dans le secondaire, autonomie de gestion pédagogique (heures et crédits).

Statut des professeurs



Amélioration de la formation, augmentation du temps de présence, hausse des salaires (10 % en primaire), nouvelles responsabilités et opportunités d'affectation.



Augmentation du temps de présence, revalorisation des traitements, renforcement de la formation, diversification des carrières, recrutement direct par l'établissement.

Liberté d'enseignement



Pas de proposition à ce sujet.



Création d'un nouveau statut d'école indépendante, publique ou privée, financée partiellement par l'État.

Bilan



Si les deux candidats peuvent sembler sembler proches sur des sujets comme l'enseignement professionnel ou le supérieur, ils proposent deux chemins très différents pour redresser le système éducatif. **Avec Alain Juppé, le périmètre institutionnel restera à peu près constant**, et il faudra compter sur le volontariat des équipes pour faire évoluer les pratiques... C'est pas gagné ! **François Fillon, lui, changera les règles du jeu**, en responsabilisant les acteurs, et en favorisant, au sein du système et en dehors de lui, les initiatives qui fonctionnent. Parallèlement, il réaffirme beaucoup plus fortement la nécessité d'une restauration de **l'autorité au service de la transmission** des savoirs.